



ORE 2008 MENACES SUR LE RESEAU BUDGET 2008 PAS MIEUX...

Ce jeudi 14 février étaient convoqués 2 CTP Locaux : le matin l'ORE 2008 et l'après-midi le Budget 2008.

L'ORE 2008 faisait l'objet d'une reconvoction car, le 6 février dernier, la parité syndicale (CGT et FO) avait décidé d'un boycott considérant que leur présence ne saurait cautionner les 24 nouvelles suppressions d'emplois dans le département. Restant fidèle à ce principe, la délégation CGT s'est présentée en début de séance pour lire une déclaration et a quitté la salle, laissant la direction et FO décliner la litanie des suppressions d'emplois postes par postes, services par services.

Nous avons profité de cet espace temps pour distribuer notre déclaration et expliquer aux agents notre position. L'accueil qui nous a été fait était compréhensif quant à notre démarche, ce qui souligne encore un peu plus la validation de l'activité des élus et militants CGT lors des dernières élections.

**Pour la CGT, ce qui est inacceptable le 6 février
le reste tout autant une semaine plus tard.**

Cependant, nous venons de lire dans un compte rendu que notre attitude relève de la politique de la « chaise vide ». **Soit, mais venir en (sur) nombre à ces réunions pour pratiquer la politique de la « bouche fermée » n'est pas de nature à défendre les droits des personnels.** Dans ce même compte rendu, nous avons pu lire que leur présence permettrait de : sic « **faire valoir ses positions** ». Leurs positions, les agents et la CGT, aimeraient bien les connaître car il n'est nullement fait part d'interventions dans le compte rendu qui circule actuellement et comme nous le voyons à chaque CTP ou CAP.

Les agents du département pourront apprécier que, par la seule présence d'une Organisation Syndicale, la Direction locale peut se prévaloir d'avancer ses pions en concertation avec les élus du personnel.

La CGT déplore cette attitude des vents tournants. Les agents du département nous demandent au contraire d'aller front uni face aux décisions désastreuses des Directions locale et nationale.

Les temps troublés au sein du réseau imposent un rapport de force solide et durable et pas une attitude girouette sur laquelle on ne peut s'appuyer.

AGUCHETS
OUVERTS

ORE

Les 24 suppressions d'emplois se déclinent, en fait, par 19 créations d'emplois de catégorie B et 43 suppressions d'emplois de catégorie C.

Ci-dessous le tableau de la répartition des emplois avec le nouvel effectif implanté :

POSTES	AVANT (2007)		APRES (2008)		VARIATIONS	EFFECTIF IMPLANTE	OBSERVATIONS
	B	C	B	C			
TP ASNIERES	8	7,5	8	7	- 0,5 C	15	
RM ASNIERES	4	4	4	3	- 1 C	7	
RP BOIS COLOMBES	5	4	2,5	2,5	- 2,5 B ; - 1,5 C	5	transfert du fiscal au 01/01/08
TP BOULOGNE	10	13	11,5	10	+1,5 B ; - 3 C	21,5	
RM BOULOGNE	9	10	9,5	8,5	+0,5B ; - 1,5C	18	
TP CLICHY	6	6	6,5	5,5	+ 0,5B ; -0,5C	12	
RM CLICHY	7	9	8,5	7,5	+1,5B ; -1,5C	16	
TP COLOMBES	8	7,5	12,5	10,5	+4,5B ; +3C	23	fusion fiscale au 01/01/08
RM COLOMBES	7	7	8	7	+1B	15	
TP COURBEVOIE	6,5	7	7	6,5	+0,5B ; - 0,5C	13,5	
RM COURBEVOIE	7	7,5	7,5	6,5	+0,5B ; -1C	14	
RP LA GARENNE	4	3	1,5	1	-2,5B ; -2C	2,5	transfert du fiscal au 01/01/08
TP GENNEVILLIERS	11	11	11,5	10	+0,5B ; -1C	21,5	
TP ISSY LES MOULINEAUX	7,5	8	8	7	+0,5B ; -1C	15	
TP LEVALLOIS-PERRET	6	6	6	5,5	-0,5C	11,5	
RM LEVALLOIS-PERRET	4	4,5	4,5	3,5	+0,5B ; -1C	8	
TP NANTERRE	7,5	8	12	10	+4,5B ; +2C	22	fusion avec TP RUEIL au 01/01/08
RM NANTERRE	15	15	16,5	14,5	+1,5B ; -0,5C	31	
TP NEUILLY SUR SEINE	7	7	7	6	-1C	13	
RM NEUILLY SUR SEINE	7	8	8	7	+1B ; -1C	15	
RM PUTEAUX	12	13	13	11	+1B ; -2C	24	
TP RUEIL MALMAISON	5	4	0	0	-5B ; -4C	0	suppression de la trésorerie
RM RUEIL MALMAISON	6	5	5,5	4,5	-0,5B ; -0,5C	10	
TP ST CLOUD	12	12	12	10	-2C	22	
TP SURESNES	8	8,5	8,5	7,5	+0,5B ; -1C	16	
TP VILLENEUVE LA GARENNE	5	3	4,5	3,5	-0,5B ; +0,5C	8	
TP OPDHLM	12	12	12	10	-2C	22	
TP AMENDES	18	19	21	18	+3B ; -1C	39	
PAIERIE DEPARTEMENTALE	14	17	17	15	+3B ; -2C	32	
RF ANTONY	6	6	6	5,5	-0,5C	11,5	
TP ANTONY	9	9	6	5	-3B ; -4C	11	transfert du fiscal au 01/01/08
TP BAGNEUX	8	8	8,5	7	+0,5B ; -1C	15,5	
TP CHATENAY-MALABRY	5	4	2,5	2,5	-2,5B ; -1,5C	5	transfert du fiscal au 01/01/08
TP CHATILLON	5	6,5	5,5	5	+0,5B ; -1,5C	10,5	
TP CLAMART	7	6	6,5	5,5	-0,5B ; -0,5C	12	
TP MALAKOFF	7	6	6,5	5,5	-0,5B ; -0,5C	12	
TP MEUDON	9,5	10	9,5	8	-2C	17,5	
TP MONTROUGE	10	9,5	9,5	8,5	-0,5B ; -1C	18	
TP SCEAUX	6	5,5	12,5	11	+6,5B ; + 5,5C	23,5	fusion fiscale au 01/01/08
RM SCEAUX	7	6,5	7	6,5	=	13,5	
TP SEVRES	7	6,5	6,5	5,5	-0,5B ; -1C	12	
RP VANVES	4	4	4	3,5	-0,5C	7,5	
ERD - Recouvrement	4	7	6	5	+2B ; -2C	11	
ERD - Secteur Local	9	7	8,5	7,5	-0,5B ; +0,5C	16	
ERR - Recouvrement	1	1	1	1	=	2	
ERR - Secteur Local	1	1	1	1	=	2	
Enquêteur	1	0	0	0	-1B	0	
TG	72	70	75	66	+3B ; -4C	141	plus une régularisation au titre de 2007
	417	420	436	378	+19B ; -42C	814	
	837		814				

Il est à noter que les diverses fusions entraînent des suppressions d'emplois (2,5 au 1er janvier 2008). Comme quoi l'argumentaire ressassé à longueur de temps que les restructurations apportent une meilleure lisibilité des « contribuables-usagers » vis-à-vis de nos services, se heurte plus que jamais à la volonté principale de réduire les effectifs.

QUESTIONS DIVERSES

Les questions diverses sont un temps privilégié lors des CTP ou CAP. Elles ont lieu généralement en fin de séance et permettent aux Organisations Syndicales d'aborder les sujets qui font partie de l'actualité mais qui, aux yeux de l'Administration, n'ont pas le caractère à figurer à l'ordre du jour.

La CGT prépare ses questions en y associant les personnels lors de leur visites régulières dans les postes et les services et vous en fait le compte rendu par la suite.

Voici donc les questions diverses abordées lors de ce CTP :

PARKING SOUFFLOT au CAD

Depuis l'été, l'accès au parking Soufflot (appartenant au Conseil Général) est soumis à un contrôle, avec badge spécifique. Des travaux sont prévus (ou sont en cours, nul ne le sait) et la TG n'a pu récupérer que 35 badges pour plus de 70 demandeurs. A l'époque, un tirage au sort avait été effectué pour l'attribution des badges et une liste d'attente avait été constituée. Il avait été convenu entre les Organisations Syndicales et l'Administration que la détention des badges était conditionnée dans la durée. Un nouveau tirage au sort intégral serait effectué tous les ans. Pendant ce temps-là, les collègues ne bénéficiant pas d'accès au parking se garent où ils le peuvent dans les rares endroits gratuits autour du CAD.

Par ailleurs, l'ancien chef de division Budget Logistique s'était engagé à négocier de nouvelles places auprès du Conseil Général. La réponse est négative mais la DDE libère 5 places à la TG et à la TP AMENDES. Cependant, la Direction nous a bien fait remarquer que ces places seront réservées à des personnes qui en ont l'utilité (a priori ni vous ni nous).

Lors de ce CTP, nous avons appris que le tirage au sort ne s'effectuerait que pour les badges remis en circulation (5 détenteurs ayant quitté le département : concours, mutations...) et non plus sur la totalité des places attribuées.

Cerise sur le gâteau, le TPG, pour couper court à la discussion, dans un élan de développement durable, nous a dit qu'il fallait privilégier les transports en commun.

Soit, à condition que les transports en commun soient aussi rapides que la voiture pour rejoindre Nanterre depuis la boucle nord (Colombes, Gennevilliers, Villeneuve).

Soit, mais c'est plutôt maladroit de la part d'un fonctionnaire qui bénéficie d'une voiture de fonction!

Soit, mais comment concilier la dépose des enfants à l'école, à la crèche à heure fixe et arriver au travail pas trop tard pour pouvoir récupérer les mêmes enfants le soir à des heures convenables ?

Pour la CGT il est inacceptable qu'un accord conclu il y a 6 mois soit remis en cause aujourd'hui.

CHARTE EMR

La Direction attend d'être au point sur la traçabilité des habilitations pour la diffuser.

CHATENAY-MALABRY

Une étude de fréquentation du guichet de cette Trésorerie a été commandée à l'OPDHLM. Cette étude conditionnera la fermeture définitive de la TP. Elle suit son cours selon le TPG!!!

Cette étude, suivie de près par la CGT, confirmerait que la fréquentation du guichet est toujours importante (notamment pour les loyers). Nous avons rencontré le Maire de Châtenay, courant décembre, pour lui dire, qu'effectivement, la fermeture serait très dommageable pour ses administrés.

DEMANDE DE RENDEZ AU DGCP

Profitant de la visite de Monsieur LAMIOT dans le département le 21 février, un certain nombre d'élus (opposés aux fermetures de Trésoreries) a souhaité pouvoir s'entretenir avec lui.

Cette demande fait suite à la fin de non-recevoir que leur a adressée le TPG fin novembre lors qu'il a reçu la lettre cosignée par 35 élus du département. En fait, il ne leur a rien adressé du tout car il n'a pas daigné leur répondre, les considérant comme de vulgaires pétitionnaires !!!

Ce sont les représentants CGT qui ont fait la demande de rendez-vous au DGCP. Symboliquement, la délégation des élus devait être composée de **Madame Michèle CANET (Châtenay-Malabry)**, **Monsieur Alain LIME (Bois-Colombes)** et **Monsieur Christophe MACE (La Garenne-Colombes)**.

Nous avons donc envoyé un mail au chargé de communication et à la Direction. Cette dernière a-t-elle transmis la demande au cabinet de Monsieur LAMIOT? Nous l'ignorons. Mais n'ayant pas de réponse au bout d'une semaine, nous avons renvoyé un mail de relance au chargé de communication et à la Direction. Une heure après, nous avons la réponse de la Fondée de Pouvoir Assistante. Cette réponse nous informait du refus de rendez-vous car, depuis ce jour (le 13 février), nous étions entrés dans une «**période de réserve électorale**» et ce jusqu'au 17 mars.

En séance nous avons donc abordé le sujet.

Tout d'abord sur la «**période de réserve électorale**» : celle-ci ne repose sur aucune réalité légale ou réglementaire, il s'agit tout au plus d'une jurisprudence qui contraint les hauts fonctionnaires de ne pas s'afficher en public auprès d'élus ou candidats au risque d'être utilisés à des fins de propagande électorale (c'est-à-dire ne pas participer à des inaugurations ou autres raouts...). La lecture «orientée» de cette interprétation pourrait conduire à cesser toute réunion entre un Receveur Municipal et son ordonnateur pendant cette période. Ce qui n'est a priori pas le cas.

Nous avons fait remarquer que le rendez-vous en question ne reposait que sur une réunion d'informations réciproques au 12ème étage d'un Centre Administratif anonyme et, qu'en aucun cas, il ne pourrait s'agir de propagande à des fins électorales.

Nous avons également dénoncé le fait que les Directions locale et nationale ne prennent pas la peine d'entendre une autre voix que la leur. Ce sont des élus, représentant leur population au même titre qu'un Maire ou qu'un exécutif. Ce sont des élus qui, le 16 mars prochain, seront peut-être les nouveaux Maires des communes concernées et qui devront, de fait, gérer une décision prise par un fonctionnaire et un élu seuls dans leurs bureaux respectifs.

Ces annonces de fermetures ne sont, en aucun cas, la prise d'une décision en concertation avec les parties prenantes : les Organisations Syndicales sont contre, les personnels aussi, en témoignent les doléances remontées des postes concernés, les usagers également lorsqu'ils sont au courant.

Pour finir, nous avons informé le CTP que les élus avaient été mis au courant, par nos soins, du refus de rendez-vous et qu'ils prendraient leurs responsabilités quant aux modalités de la rencontre si elle ne peut se faire sereinement autour d'une table!!!

Ce n'est qu'à l'issue de cet échange vif que nous avons appris que le DGCP ne pourrait venir dans le département que l'après-midi du 21 réservant le rendez-vous avec les Organisations Syndicales à partir de 17h15.

BUDGET

L'examen du budget n'amenait pas spécialement de commentaires sinon quelques précisions à apporter sur quelques chapitres. L'exécution budgétaire 2007 a été réalisée à 99,99% (c'est bien, on a de l'argent, on le dépense dans ce département).

Ci-dessous les principales réalisations 2007 :

	TRAVAUX	MATERIEL	MOBILIER
Caissons temporisés			72 671,00
Panneaux lumineux		61 474,00	
4 cercleuses		6 368,00	
Photocopieurs		40 108,00	
RM ASNIERES	34 000,00		
TP BAGNEUX	37 000,00		21 162,00
RM COLOMBES	57 000,00		
TP GENNEVILLIERS			45 081,00 (guichets)
TP ISSY LES Mx			43 465,00 (guichets)
TP MALAKOFF	180 000,00		12 197,00
HDF NANTERRE			37 691,00
RM RUEIL			14 267,00
TP SAINT CLOUD	114 000,00		
TG 9ème étage	44 000,00		
TG CDC			11 607,00
TG CFD			4 385,00
TP AMENDES		11 274,00 (téléphone)	
TP VILLENEUVE	45 000,00		

Le budget prévisionnel 2008 nous a donc été présenté pour un montant de départ de 11 602 357,00 euros (en y intégrant les loyers budgétaires pris en charge par la CP auparavant). Le budget 2008 est donc en nette diminution par rapport à 2007.

Plusieurs postes budgétaires subissent une forte variation :

- les locations immobilières augmentent de près de 20% (nouvelle prise en charge des loyers budgétaires et suppression des loyers pour les postes supprimés ou réinstallés dans le domanial).
- La maintenance technique augmente de 205%.
- La sécurité augmente de 54% (le poids de la sécurité du CAD à Nanterre représente à lui tout seul 15% des charges totales du CAD). Cette charge, car c'en est une, est à l'origine de la volonté de l'ancien Préfet de se barricader contre d'éventuelles menaces (Société de sécurité privée, installation de portiques et scanners à l'entrée rue de la Préfecture, barriérage tout autour de son logement de fonction, mise en place de barbelés, déplacement d'un lampadaire plongeant sur son jardin...).

Un poste budgétaire est en forte baisse, il s'agit du mobilier (-64%). Le changement de mobilier étant fait dans quasiment toutes les Trésoreries.

Le budget «dépenses de personnel» nous a été présenté pour 1 033 «équivalents temps plein» contre 1 073 en 2007. Les variations les plus importantes ont été générées en partie par les accords JACOB qui ont permis une revalorisation de certaines catégories. La CGT s'est étonnée du peu d'écart entre les prévisions budgétaires 2007 et sa réalisation (170 000 euros). Compte tenu du nombre de vacances d'emploi (entre 20 et 50 en moyenne tout au long de l'année), ce montant nous a paru très faible.

Le montant total des rémunérations pour 2008 est de 48 451 067,00 euros soit une moyenne de 3 908,60 euros par agent et par mois.

Les représentants CGT ont voté contre le BUDGET 2008 car malgré les artifices, il est en forte diminution. Le BOP (Budget Opérationnel de Programme) sous tend l'exécution budgétaire à des résultats bien loin de la notion de service public qui est la nôtre.

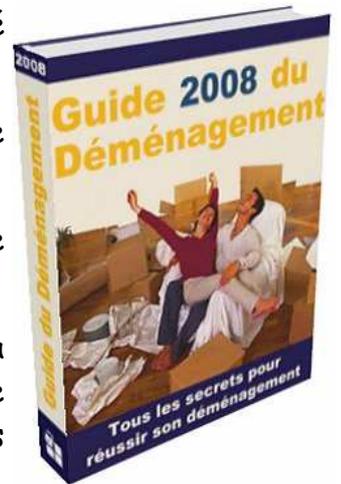
Les principaux travaux 2008 seront consacrés à la préparation des futurs SIP :

SCEAUX : travaux à réaliser pour mettre l'accueil commun en conformité avec les préconisations ministérielles (hall trop exigü).

SEVRES : travaux lourds et onéreux pour permettre ne serait-ce que l'accueil commun.

NEUILLY : travaux et dépenses à réaliser dans le cadre du transfert de la Trésorerie vers le nouvel HDF.

CLAMART : la construction (prise en charge par la municipalité) de la nouvelle Trésorerie est très ralentie et la livraison ne pourra se faire avant 2009. D'ici là, l'avenir de la Trésorerie ne sera peut être plus dans sa forme actuelle de trésorerie mixte.



De la bouche même de la direction, les trésoreries mixtes du département ont vocation à disparaître pour une meilleure intégration dans la sphère fusionnelle (Montrouge a été citée). La CGT TRESOR restera vigilante sur ces nouvelles restructurations et, comme elle l'a fait pour les fusions, spécialisations et autres restructurations passées, elle interpellera les élus, les usagers pour qu'enfin, leurs volontés et leurs situations soient prises en compte.

LES REPRESENTANTS CGT AU CTPL

Carole LAFON
(TG RPDA)

Philippe KERGOAT
(TP AMENDES)

Jacqueline JOLLY
(ERD BED PUTEAUX)



Se syndiquer plus, pour gagner plus !

Nom :

Prénom :

Affectation :

Grade :

Indice :

Date :

Déclare adhérer au Syndicat National du Trésor

Signature :

A remettre à un syndiqué CGT ou à Carole LAFON case CGT de la TG

**La pression
ça suffit !**



**REJOIGNEZ
LA CGT Trésor !**